



YOUR SHARES: MATCHED

Vous récompenser lorsque nous réussissons ensemble



Devenez actionnaire de Rolls-Royce et faites la différence

Présentation de *Your Shares: Matched*. Un moyen simple de détenir des actions et d'investir ensemble dans notre avenir. Achetez une action, recevez-en une gratuite !

Rolls-Royce est un moteur de progrès ; nous dynamisons, protégeons et connectons les gens partout dans le monde. Nous faisons de grands progrès pour devenir l'entreprise performante, compétitive, résiliente et en pleine croissance que nous avons le potentiel d'être, mais nous devons rester concentrés et maintenir notre élan.

Nous faisons tous la différence. C'est pourquoi nous vous récompensons lorsque nous réussissons ensemble.

En tant qu'actionnaires de Rolls-Royce, nous sommes tous dans le même bateau : nous faisons tout notre possible chaque jour pour mettre en œuvre notre stratégie et respecter nos valeurs.

Vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur *Your Shares: Matched* dans cette brochure. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour saisir cette opportunité passionnante !

Restons concentrés, mettons notre plan à exécution et remportons ensemble la victoire, unis sous la bannière Rolls-Royce.



Caractéristiques principales

Your Shares: Matched est l'occasion pour vous de devenir actionnaire de Rolls-Royce et de détenir une part de notre entreprise.

Your Shares: Matched cest...



Abordable

Investissez à partir de l'équivalent local de 5,00 GBP par mois.



Avantageux

Pour chaque action que vous achetez jusqu'à 50,00 GBP par mois, nous vous offrons gratuitement une action de contrepartie supplémentaire !



Flexible

Commencez, arrêtez ou modifiez votre investissement à tout moment.



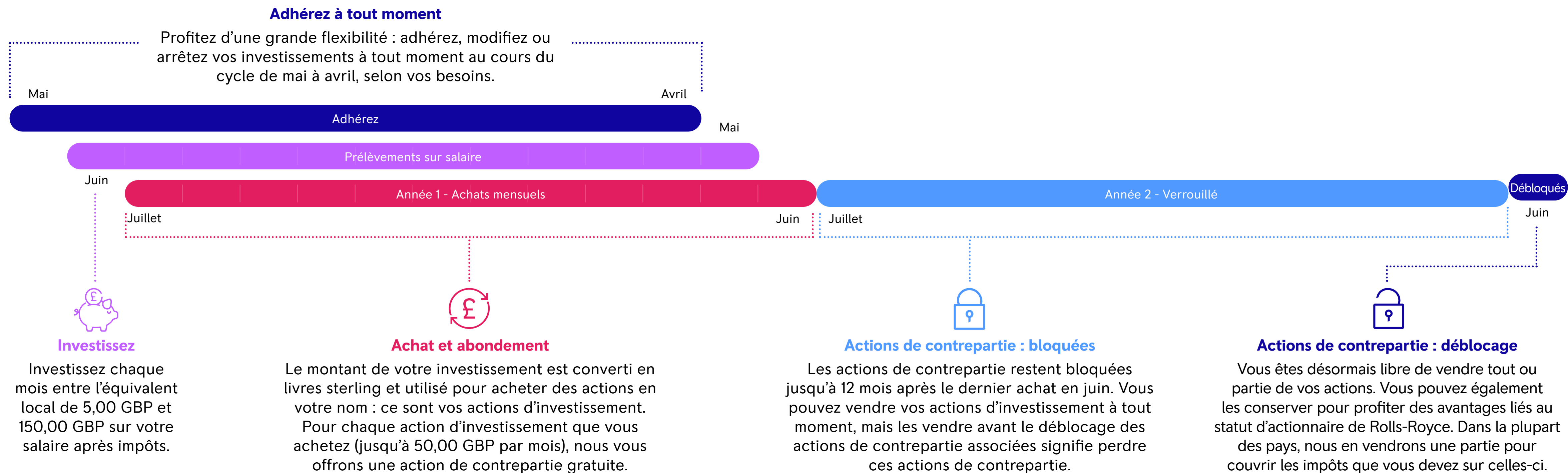
Responsabilisant

Profitez des avantages liés au fait de détenir une partie de notre entreprise.



Votre calendrier pratique

Your Shares: Matched fonctionne selon un « cycle de planification », vous offrant la possibilité d'investir sur une période de 12 mois. Investissez chaque mois à partir de votre salaire et achetez des actions le mois suivant. Découvrez ci-dessous comment cela fonctionne.



Investissement continu

Chaque année du plan comprendra 12 achats mensuels et 12 contributions correspondantes, suivis d'une période d'attente de 12 mois avant le débloqué des actions de contrepartie. Pendant cette période, vous pouvez continuer à investir en maintenant des cotisations salariales régulières. Une fois inscrit, vous pouvez démarrer, arrêter ou ajuster votre investissement à tout moment en fonction de vos objectifs financiers.

Comment fonctionne Your Shares: Matched

L'adhésion est simple. Vous décidez du montant que vous souhaitez investir chaque mois dans des actions Rolls-Royce. Vous pouvez choisir d'investir l'équivalent local d'un montant compris entre 5,00 GBP et 150,00 GBP prélevé sur votre salaire après impôts. Pour chaque action que vous achetez jusqu'à concurrence de 50,00 GBP, nous vous offrons une action supplémentaire gratuitement. Ces actions sont appelées « actions de contrepartie ».

Your Shares: Matched s'adresse à toute personne qui :

- est employé(e) directement par Rolls-Royce en tant que salarié(e) permanent(e)
 - cela signifie que les contractuels et les intérimaires ne sont pas éligibles
- est basé(e) dans l'un de nos pays participants

Et ensuite ?

Au cours de l'année du plan, vous pouvez voir votre cagnotte grossir à mesure que vous achetez des actions et que nous ajoutons des actions de contrepartie. Les actions de contrepartie seront débloquées 12 mois après l'attribution finale des actions de contrepartie au cours de l'année du plan (en juin de l'année suivante). Dans la plupart des pays, les actions de contrepartie seront soumises à l'impôt lors de leur déblocage. Consultez les notes fiscales sur [Your Shares Hub](#) pour plus d'informations.

En fonction de la législation locale et des Règles du Plan en vigueur au moment du déblocage de vos Actions de contrepartie, vous pourriez recevoir la valeur de vos Actions de contrepartie sous forme de paiement en espèces plutôt que sous forme d'actions. Tout impôt et/ou cotisation sociale applicable sera déduit avant le paiement.

Bien que vous puissiez vendre vos actions d'investissement à tout moment, vous devez garder à l'esprit que si vous le faites, vous perdrez vos actions de contrepartie associées si vous les vendez avant leur déblocage. Une fois les actions débloquées, vous pouvez les conserver ou les vendre. Consultez la section Questions-réponses de [Your Shares Hub](#) pour plus de détails.

Dividendes

Si Rolls-Royce réalise un bénéfice, une partie de ce bénéfice peut être versée à nos actionnaires – c'est ce qu'on appelle un dividende. Si la décision est prise de verser des dividendes, les participants au programme « *Your Shares: Matched* » auront droit à des dividendes sur toutes les actions d'investissement qu'ils ont achetées, ainsi que sur toutes les actions de contrepartie débloquées. Tout dividende sera automatiquement réinvesti dans des actions ordinaires, que vous pourrez consulter sur votre compte Equiniti et qui seront débloquées dès le départ. Consultez la rubrique Questions-réponses sur [Your Shares Hub](#) pour plus de détails.

Dans certains pays, vous devrez peut-être déclarer vos actions débloquées comme revenu imposable dans votre déclaration d'impôts ou informer votre administration fiscale de la détention de ces actions. Consultez les notes fiscales dans la section « Ressources » de la page de votre pays sur [Your Shares Hub](#).

Exemples

Veillez noter que ces exemples ne sont que des exemples et qu'il peut y avoir des effets liés au taux de change ou des impôts à payer dans votre pays. Veillez consulter le guide fiscal spécifique à votre pays sur le Your Shares Hub pour obtenir des informations plus détaillées.

L'histoire d'Alex

1

Alex rejoint *Your Shares* : *Matched* et décide d'investir 50,00 GBP par mois.

50,00 GBP

3

Nombre d'actions d'investissement achetées : $(50,00 \text{ GBP} / 10,50 \text{ GBP})$

4

5

Il reste à Alex un petit solde provenant de l'achat d'actions d'investissement : 8,00 GBP $(50,00 \text{ GBP} - (10,50 \text{ GBP} \times 4))$; ce solde sera reporté et utilisé pour l'achat du mois suivant.

8,00 GBP

2

Le cours de l'action au moment de l'achat est de

10,50 GBP

4

Comme Alex a investi 50,00 GBP, il reçoit 1 action pour chaque action d'investissement achetée. Nombre d'actions de contrepartie :

4

L'histoire de Jesse

1

Jesse rejoint *Your Shares* : *Matched* et décide d'investir 85,00 GBP par mois.

85,00 GBP

3

Nombre d'actions d'investissement achetées : $(85,00 \text{ GBP} / 10,50 \text{ GBP})$

8

5

Il reste à Jesse un petit solde provenant de l'achat d'actions d'investissement : 1,00 GBP $(85,00 \text{ GBP} - (10,50 \text{ GBP} \times 8))$; ce solde sera reporté et utilisé pour l'achat du mois suivant.

1,00 GBP

2

Le cours de l'action au moment de l'achat est de

10,50 GBP

4

Comme Jesse a investi 85,00 GBP, il recevra 1 action pour chaque action d'investissement achetée sur les premiers 50,00 GBP $(50,00 \text{ GBP} / 10,50 \text{ GBP})$ Nombre d'actions de contrepartie :

4

Veillez noter que ces exemples partent des hypothèses suivantes :

1. Le cours de l'action Rolls-Royce est susceptible de fluctuer : il peut aussi bien baisser qu'augmenter.
2. Les actions Rolls-Royce sont négociées en livres sterling. Si vous effectuez votre contribution dans une autre devise, celle-ci sera convertie en livres sterling avant d'être utilisée pour acheter des actions Rolls-Royce. Les taux de change fluctuent au fil du temps, ce qui peut avoir une incidence sur le montant en livres sterling dont vous disposez chaque mois pour acheter des actions.

Comment adhérer et effectuer des modifications

Nous travaillons en partenariat avec Equiniti, un administrateur spécialisé dans les plans d'actionnariat, pour gérer nos plans d'actionnariat. Vous pouvez accéder à votre compte et adhérer au plan en utilisant les liens ci-dessous :

- Si vous vous connectez depuis un appareil Rolls-Royce, vous pouvez accéder à votre compte [ici](#)
- Si vous vous connectez depuis un appareil personnel, rendez-vous sur : <https://www.esp-portal.com/clients/rolls-royce>. Vous aurez besoin de votre numéro de compte Equiniti, que vous trouverez sur votre invitation, ainsi que de votre mot de passe.

Vous êtes nouveau chez Rolls-Royce ?

Si vous êtes nouveau chez Rolls-Royce, le lien d'authentification unique peut ne pas fonctionner immédiatement. Surveillez l'arrivée d'un e-mail d'Equiniti vous invitant à rejoindre le plan dans les 4 à 6 semaines suivant votre arrivée.

Première connexion ?

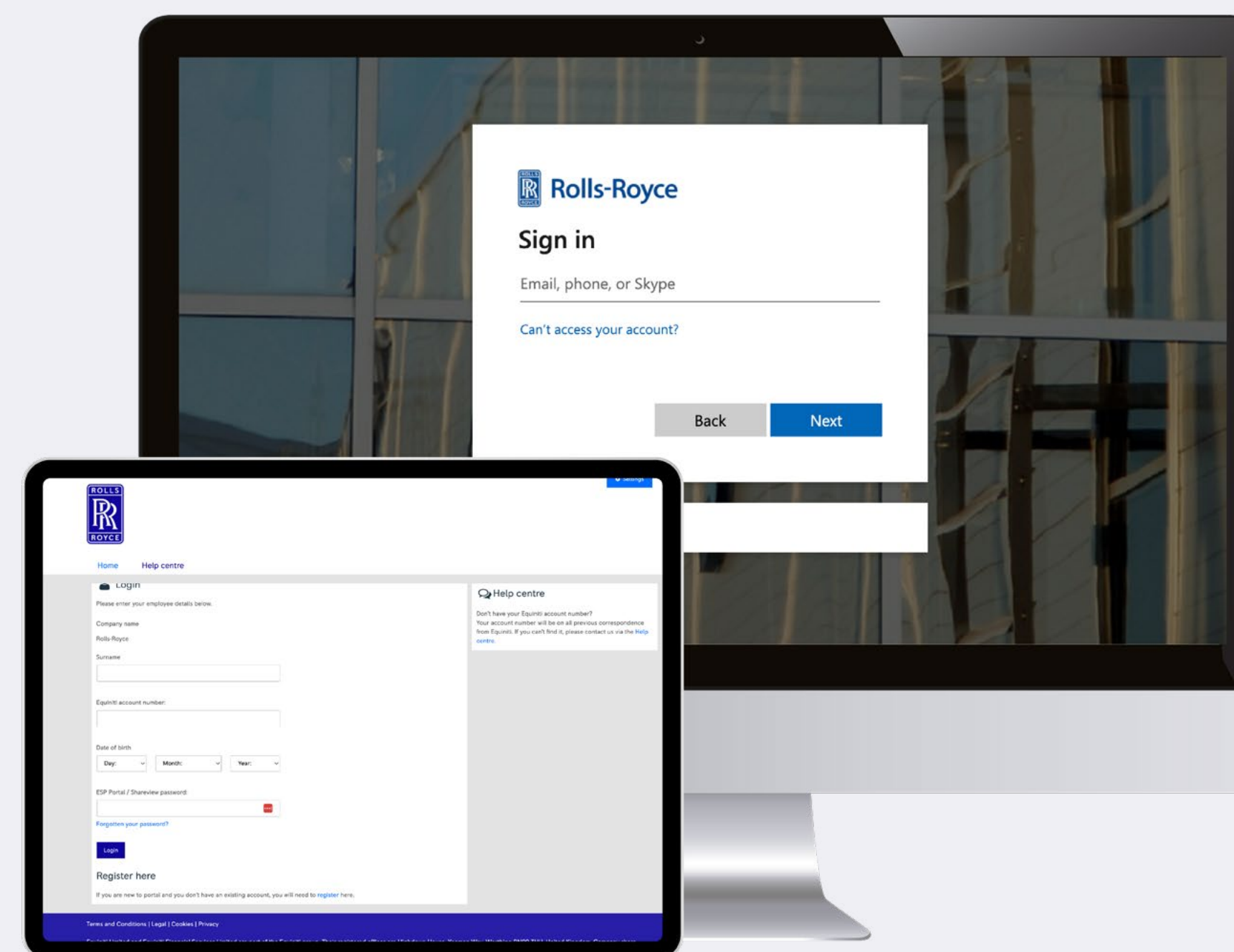
Si vous ne disposez pas encore d'un compte Equiniti, la première connexion s'apparente un peu à l'ouverture d'un compte bancaire. Vous devrez suivre quelques étapes d'inscription pour activer votre compte. Nous avons créé un guide étape par étape pour vous aider tout au long du processus, que vous trouverez sur [Your Shares Hub](#).

Adhésion au programme :

- Connectez-vous via l'authentification unique (SSO) [ici](#)
- Rendez-vous dans « Mes investissements »
- Rendez-vous dans « Your Shares : Gifted and Matched » et suivez les étapes d'adhésion
- Nous avons créé un guide d'inscription qui vous aidera à remplir votre demande et que vous pouvez consulter [ici](#).

Effectuer des modifications

Il est important de noter que vous devez effectuer vos modifications avant le 20 du mois pour qu'elles soient prises en compte dans le salaire du mois suivant. Par exemple, si vous adhérez à *Your Shares: Matched* ou modifiez votre investissement le 10 juin, votre demande sera prise en compte pour la paie de juillet et les actions seront achetées en août.



Tout en un seul endroit

Vous envisagez de rejoindre *Your Shares: Matched* mais vous avez quelques questions ?

Your Shares Hub est le premier endroit où vous rendre pour obtenir des informations et de l'aide. Nous l'avons conçu pour vous aider à en savoir plus sur l'actionnariat chez Rolls-Royce. Vous y trouverez de nombreuses ressources, notamment :

Une vidéo de présentation

Les avantages d'être actionnaire

Des ressources

Documents juridiques d'accompagnement

Conseils fiscaux

Une foire aux questions, comprenant notamment ces questions...

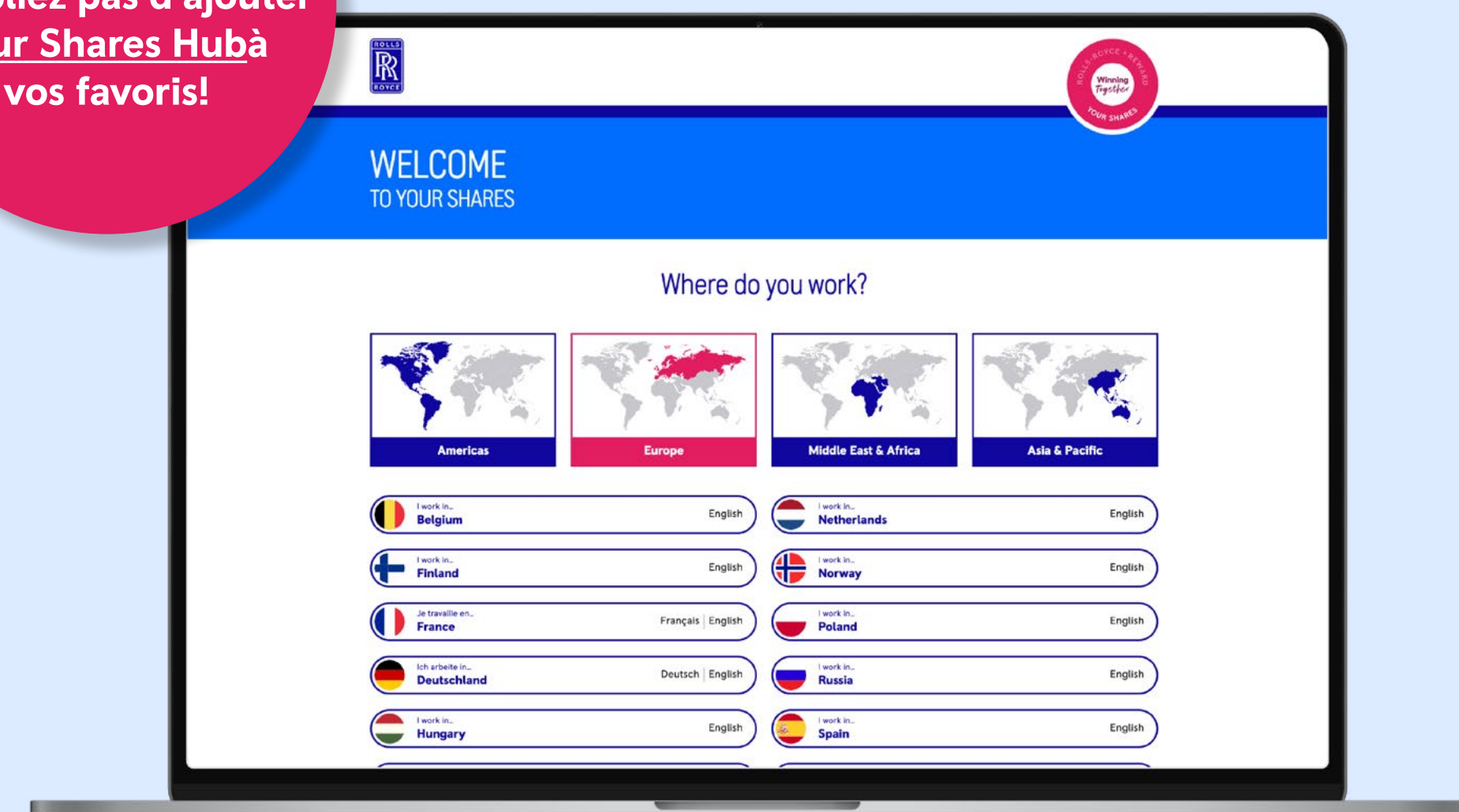
« Où puis-je consulter mes actions ? »

« Que se passe-t-il si je quitte l'entreprise ? »

« Que se passe-t-il si je déménage dans un autre pays ? »

« Comment les actions sont-elles imposées ? »

N'oubliez pas d'ajouter Your Shares Hub à vos favoris!



Besoin d'aide ?

Vous devriez trouver toutes les informations dont vous avez besoin sur Your Shares Hub et dans les ressources que nous mettons à votre disposition. Si vous avez des questions qui ne sont pas traitées ici, vous trouverez nos coordonnées dans la section « Assistance ».



YOUR SHARES: MATCHED

Vous récompenser lorsque nous réussissons ensemble

Avertissement

1. Veuillez noter que la participation au programme *Your Shares: Matched* ne constitue pas une garantie de performance : la valeur des actions Rolls-Royce peut aussi bien baisser qu'augmenter, et votre investissement pourrait perdre de la valeur. Des conditions générales s'appliquent. Ce document a pour but de fournir des informations et non des conseils. Aucun membre de Rolls-Royce, ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou représentants, ne vous donne de conseils en matière d'investissement, de fiscalité ou autres concernant le programme *Your Shares: Matched*.
2. La décision de participer ou non au programme *Your Shares: Matched* » relève de votre choix personnel et n'aura aucune incidence sur votre relation de travail.
3. Vous pouvez solliciter des conseils financiers et/ou fiscaux indépendants et professionnels si vous avez besoin de conseils adaptés à votre situation particulière.
4. En fonction de la législation locale et conformément aux règles du plan en vigueur au moment où vos actions de contrepartie seront débloquées, la valeur de vos actions de contrepartie (déduction faite de toute retenue d'impôt et/ou de cotisations sociales) pourra vous être versée en espèces plutôt qu'en actions.
5. Les informations fournies dans ce guide et dans d'autres communications relatives au programme « *Your Shares: Matched* » sont fournies de bonne foi. En cas de conflit avec tout document officiel ou toute législation applicable, ces derniers prévaudront.
6. Le cours des actions et les taux de change peuvent évoluer au fil du temps, ce qui peut augmenter ou diminuer la valeur de votre investissement et de la contribution de Rolls-Royce.
7. La législation fiscale peut évoluer au fil du temps. Il vous incombe de comprendre et de respecter la réglementation fiscale en vigueur dans votre juridiction.

